

COMPTE-RENDU du Conseil d'école du 14/06/19
RPI Aubinges-Morogues-Parassy

Membres présents :

Mesdames Collin, Bertin, Van Iersel, Fiault, Legal, Gillet et Moreau représentantes de parents d'élèves

Madame Pinson, maire de Parassy

Monsieur Clavier, maire de Morogues

Monsieur Roblet, maire d'Aubinges et Madame Legros, élue à Aubinges

Mesdames David, François, Barthélémy et Chappuis, enseignantes

Membres excusés :

Monsieur Joly, IEN

Madame Creugny, DDEN

Madame Foltier, représentante de parents d'élèves

Membre invité :

Madame Gordet, employée du SIRS

1) Lecture du compte-rendu précédent :

Mme Barthélémy en fait la lecture.

Précision sur un point non évoqué lors de ce précédent conseil du fait de l'absence du maire d'Aubinges :

Des problèmes administratifs et des aménagements phoniques ne permettent pas d'assurer que l'ouverture de l'école aura lieu à la rentrée prochaine.

2) Effectifs à la rentrée 2019 :

PS : 8 MS : 8

GS : 11 CP : 14

CE1 : 18 CE2 : 11

CM1 : 11 CM2 : 14

10 élèves passent en 6ème dont 2 avec un PPRE passerelle.
Jeudi 20 juin aura lieu au collège la commission de liaison CM2-6ème.

3) Présentation et approbation du projet d'école 2019-2023

4) Actions pédagogiques

CM :

- 21/05 : remise du prix des lecteurs de théâtre au Hublot
- 3/06 : Cadet d'eau douce de Buster Keaton (avec la classe de CE)
- 7/06 : matinée au collège

CE :

- 1/04 : Tout en haut du monde Ecole et Cinéma
- 20 /06 : Môm'en théâtre (atelier jonglage / théâtre suivi du spectacle Jean de fer)

Maternelle-CP :

- 6/05 : journée à Bourges (Musée Estève et marais de Bourges)
- 11/06 : journée au moulin de Graçay (pêche et jeux sur la faune des marais)
- 20/06 : Môm'en théâtre (ateliers et spectacle Tout pareil)

- à venir : 21/06 triathlon pour les CM – 24/06 randonnée Morogues-Parassy pour les CM – 28/06 spectacle de fin d'année des écoles du RPI – 2/07 décloisonnement : " une journée dans ma classe de l'année prochaine " - 5/07 matinée Fort-Boyard organisée par l'APE pour tous les élèves du RPI

5) Equipement numérique des écoles d'Aubinges et de Morogues

Un devis est en cours pour des ordinateurs portables.

Un vidéoprojecteur fixe sera installé pour la rentrée prochaine à l'école de Morogues.

6) Rappel sur l'obligation scolaire

Chaque année, certains parents n'ont aucun scrupule à prendre des vacances sur le temps scolaire faisant manquer à leur enfant un minimum d'une semaine de classe ; ils n'hésitent pas non plus à prolonger des ponts ou des week-end.

Ils invoquent un moindre coût de ces vacances prises hors vacances scolaires, précisent qu'ils ne le feront plus au collège et qu'ils feront travailler leur enfant.

Une représentante de parents estime que la dernière semaine d'école avant les grandes vacances ne présente aucun intérêt pédagogique et peut être sautée.

Le règlement intérieur comme le Code de l'Education rappellent l'obligation d'assiduité pour tout élève inscrit dans un établissement scolaire.

« les vacances prises par les parents en-dehors des congés scolaires fixés par le calendrier national ne constituent pas un motif légitime d'absence. »

Seules sont considérées comme légitimes les absences pour cause de:

- maladie
- réunion solennelle
- accident durant le transport
- déplacements dans le cas de familles itinérantes

7) Questions diverses

- Les enseignantes signalent un manque de conscience professionnelle du maître-nageur du bassin d'apprentissage du collège (retards à l'ouverture, occupation sur portable pendant surveillance, non renouvellement de matériel usagé malgré le budget alloué, ...)
- Mme David et Mme Pinson déplorent deux tentatives d'intrusion dont une avec vol de matériel dans la cour de l'école maternelle de Parassy.
- Une représentante de parents demande l'ouverture de la garderie à 7h15 au lieu de 7h30.

Mr Clavier répond que la question sera examinée lors du prochain conseil syndical.

- Le fait que la garderie ne soit pas ouverte le jour de la fête de l'école pose toujours problème. Mr Clavier promet qu'elle le sera à nouveau l'année prochaine.
- Les représentantes de parents se font l'écho des familles en rapportant les problèmes récurrents avec l'accompagnatrice du car scolaire ; les rappels à l'ordre de Mr Clavier n'ayant eu aucun effet sur son comportement, un rendez-vous avec les représentantes de parents d'élèves pour tenter d'ouvrir le dialogue va être pris.
- Mr Clavier rappelle qu'aucun enfant sans titre de transport ne peut monter dans le car scolaire et que seul le trajet aller-retour maison-école est autorisé. Ce manque de souplesse va pénaliser à terme nos activités communes entre classes du RPI.

La réunion se termine à 20h15.

Secrétaire : Mme Chappuis